

Rapport final

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE MÛRS-ÉRIGNÉ



Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale de Mûrs-Érigné.			
Date de soumission du rapport	16/02/2024	Période de mise en œuvre du projet	Du 16/09/2022 au 15/12/2023 (15 mois)
Convention de subvention n°	OFB/21/1857		
Bénéficiaire de la subvention	Mûrs-Érigné		
Responsable du projet	Jérôme FOYER Maire		
Contact	info@ville-murs-erigne.fr 02.41.79.78.77		
Auteur(s) du rapport	Emmanuelle FOUGEROUX chargée de projet ville de Mûrs-Érigné – nature-edt@ville-murs-erigne.fr 02.41.79.78.73		

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	46 890 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	21 642 €		
Montant total des dépenses engagées (à titre indicatif)	41 133€ (hors coût de personnel) € 48 873€ avec charge personnel	Consommation budgétaire (% du coût total prévisionnel)	92 % / 105% avec charge personnel

Table des matières

I.	Identification du projet	4
II.	Retour sur la mise en œuvre du projet	7
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet.....	7
II.1.1	Description générale du projet	7
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes	7
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances.....	7
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation.....	7
II.1.5	Communication.....	7
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	8
II.2	Perspectives post-ABC	11
II.3	Autoévaluation	11
III.	Livrables produits	11
IV.	Annexes	12

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de Mûrs-Érigné
Période totale de mise en œuvre du projet	15 mois (du 16/09/2022 au 15/12/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Le territoire représente 1700 hectares pour 5700 habitants et 1511 espèces connues dont 220 espèces protégées et 90 espèces patrimoniales à ce jour (source : Biodiv’Pays de la Loire). La commune est largement couverte par les plaines inondables du Louet et de la Loire, ainsi que par les coteaux agricoles.</p> <p>En 2021, Mûrs-Érigné a participé aux Assises de la Transition Écologique d’Angers Loire Métropole en rédigeant plusieurs propositions. Une meilleure préservation de la biodiversité est plébiscitée ainsi que le besoin de plus de nature et de contact avec la nature.</p> <p>De plus, l’engagement fort de ces dernières années pour doter nos 3 espaces naturels sensibles de plans de gestion a permis de sensibiliser les élus, les services et les habitants à l’importance de ces milieux pour la biodiversité.</p> <p>Mais c’est bien l’élaboration du plan de paysage qui a changé le regard que nous portons sur notre territoire et la façon dont nous pouvons faire projet ensemble. Il nous a amené à partager nos visions pour aller vers un projet commun de préservation et d’amélioration de notre cadre de vie. A l’image du paysage, on oppose souvent l’ordinaire et l’extraordinaire en matière de biodiversité, ce qui a peu de sens pour « les habitants » que nous sommes, tous hôtes d’un tissu vivant, en interrelations permanentes. Certains milieux, certaines espèces sont plus spécifiques et donc plus rares, devenant parfois emblématiques mais les milieux ou espèces dites communes sont tout aussi indispensables au fonctionnement de nos écosystèmes.</p> <p>Pour faire de la ville un lieu attractif et sain, il faut conserver ou la doter de caractéristiques favorables, faire en sorte de garder les écosystèmes vivants et accueillants. Ces dernières décennies, nous avons eu tendance à opposer l’urbain et le rural, la ville et la nature, l’ordinaire et l’extraordinaire. Après avoir mené une politique engagée en faveur des espaces naturels, Mûrs-Érigné a pleinement conscience que la nature en ville lui permettra de relever le défi de rester vivante et accueillante car la commune subit une pression forte face à l’urbanisation : artificialisation, densification, la ville évolue bien trop souvent encore au détriment d’un équilibre favorable à la biodiversité.</p> <p>Mieux connaître pour mieux agir et partager pour avancer ensemble est la ligne de conduite qu’a fixé la municipalité à ses agents pour la gestion du patrimoine naturel mais aussi la planification de notre urbanisation et des aménagements.</p> <p>Cette ambition demande la mise en place d’outils, elle requiert l’évaluation et l’évolution des pratiques professionnelles mais aussi individuelles. A l’image de la dynamique citoyenne créée autour du plan de paysage nous souhaitons que l’atlas de biodiversité fédère les acteurs du territoire autour d’une cause commune : restaurer ou conserver un cadre de vie sain, pour le corps et l’esprit, connecté à notre environnement naturel, en ville comme à la campagne.</p> <p>La commune entend donc proposer aux habitants, élus, agents d’agir ensemble « Au rythme de la Nature » (en hommage à notre douceur angevine, au souhait d’engager des projets intergénérationnels qui sollicitent les 5 sens) et « Au fil de l’eau » (en écho à nos paysages liquides, à l’omniprésence de l’eau en contraste des sécheresses visibles et invisibles)</p> <p>Que ce soit les habitants ou les services, beaucoup attendent qu’on les aide à améliorer leur capacité à mieux agir et réagir, savoir reconnaître, savoir regarder, savoir expliquer, à comprendre ce qui les entoure, à ne plus craindre parfois. Nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas la perte de biodiversité mais qui ne savent pas pour autant comment agir.</p> <p>Mais bon nombre de citoyens n’attendent rien de particulier de la nature, ne veulent pas voir disparaître notre tissu vivant, mais peuvent parfois trouver la nature dérangement comme l’insecte qui vient piquer ou la « mauvaise herbe » qui repousse inlassablement où il ne faut pas. Et puis il y a une majorité qui, sans souhaiter nuire à la biodiversité, ne s’engage pas non plus à modifier ses comportements.</p> <p>Ces personnes sont d’autant plus importantes qu’elles représentent le principal défi de toute action publique : atteindre et s’adapter à tous les publics.</p> <p>En s’engageant dans la réalisation d’un atlas et dans sa mise en œuvre, la commune se fixe pour</p>

	<p>objectifs de :</p> <p>Créer ou simplement favoriser, accompagner une dynamique citoyenne pérenne Aller vers une conscience commune et ancrée sur le territoire de notre biodiversité, de son caractère vital pour notre alimentation, notre santé et toutes nos activités. Comprendre les services rendus par la nature Mieux agir en évitant de détruire, de dégrader, de fragmenter, de surexploiter, d'introduire des déséquilibres Agir contre le changement climatique</p> <p>Comment entend-on faire cela ? :</p> <p>En nous appuyant sur le travail engagé avec les acteurs et partenaires du territoire lors du plan paysage et de la politique ENS ; -en collectant des éléments de mémoires du territoire (collecte de mémoires sonores) ; -en améliorant les connaissances par les inventaires scientifiques et participatifs ; -en proposant des animations variées pour apprendre et faire ensemble, vecteur de sociabilité, d'échanges et d'apprentissage, notamment auprès des écoles de la commune très impliquées ; -en créant des outils simples, permettant la répliquabilité des actions ; -en ayant une proximité de terrain avec des actions reproductibles à l'échelle de quartiers ou de jardins privés ; -en ayant une approche plurielle : scientifique, artistique, culturelle, pittoresque, sensorielle, etc pour encourager la participation à l'image de la programmation des Rendez-vous Nature en Anjou ; -en ayant recours à des professionnels de l'animation et de la communication pour avoir une approche mobilisatrice et diffuser et faire adopter les comportements vertueux ; -en recrutant un service civique, ambassadeur de la biodiversité pour fédérer, animer, sensibiliser : (ses grandes missions seront : la contribution à l'inventaire faune/flore/habitats naturels de la commune ; la mobilisation des habitants et acteurs du territoire ; la mise en œuvre d'animations afin de sensibiliser les publics à la biodiversité du territoire et aux enjeux écologiques locaux.). Dans sa mission d'animation, le / la volontaire s'engagera à entraîner le maximum d'habitants du territoire, de professionnels (agriculteurs, services municipaux, entreprises...) et de structures locales (écoles, marcheurs, chasseurs, etc) ; -en intégrant le programme des opérations participatives de Pays de la Loire Grandeur Nature.</p>
<p>Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>En s'engageant dans la réalisation d'un atlas et dans sa mise en œuvre, la commune se fixe pour objectifs de :</p> <p>Créer ou simplement favoriser, accompagner une dynamique citoyenne pérenne Aller vers une conscience commune et ancrée sur le territoire de notre biodiversité, de son caractère vital pour notre alimentation, notre santé et toutes nos activités. Comprendre les services rendus par la nature Mieux agir en évitant de détruire, de dégrader, de fragmenter, de surexploiter, d'introduire des déséquilibres Agir contre le changement climatique</p> <p>Comment entend-on faire cela ? :</p> <p>En nous appuyant sur le travail engagé avec les acteurs et partenaires du territoire lors du plan paysage et de la politique ENS ; -en collectant des éléments de mémoires du territoire (collecte de mémoires sonores) ; -en améliorant les connaissances par les inventaires scientifiques et participatifs ; -en proposant des animations variées pour apprendre et faire ensemble, vecteur de sociabilité, d'échanges et d'apprentissage, notamment auprès des écoles de la commune très impliquées ; -en créant des outils simples, permettant la répliquabilité des actions ; -en ayant une proximité de terrain avec des actions reproductibles à l'échelle de quartiers ou de jardins privés ; -en ayant une approche plurielle : scientifique, artistique, culturelle, pittoresque, sensorielle, etc pour encourager la participation à l'image de la programmation des Rendez-vous Nature en Anjou ; -en ayant recours à des professionnels de l'animation et de la communication pour avoir une approche mobilisatrice et diffuser et faire adopter les comportements vertueux ; -en recrutant un service civique, ambassadeur de la biodiversité pour fédérer, animer, sensibiliser :</p>

	<p>(ses grandes missions seront : la contribution à l’inventaire faune/flore/habitats naturels de la commune ; la mobilisation des habitants et acteurs du territoire ; la mise en œuvre d’animations afin de sensibiliser les publics à la biodiversité du territoire et aux enjeux écologiques locaux.). Dans sa mission d’animation, le / la volontaire s’engagera à entraîner le maximum d’habitants du territoire, de professionnels (agriculteurs, services municipaux, entreprises...) et de structures locales (écoles, marcheurs, chasseurs, etc) ;</p> <p>-en intégrant le programme des opérations participatives de Pays de la Loire Grandeur Nature.</p>
<p>Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>La commune présente une mosaïque de milieux d’habitats très variée (escarpements rocheux, ripisylves, friches, prairies, plans d’eau, bocage) et par conséquent une biodiversité intéressante et très diversifiée. Nous abritons en un même site un cortège d’amphibiens dont plusieurs espèces menacées ainsi qu’une flore rare dont le pourpier de Dniepr.</p> <p>De nombreux inventaires sont disponibles aujourd’hui sur le territoire, notamment sur la flore sauvage grâce à un bilan des connaissances et principaux enjeux réalisé par le CBNB qui a permis à la collectivité d’engager des actions de gestion en faveur du Pourpier de Dniepr, exemple de collaboration réussie entre la communauté urbaine en charge de l’étude globale et la commune qui a traduit cette information en actions de préservation.</p> <p>De même La mise en œuvre de plans de gestion sur nos 3 espaces naturels et le travail mené par le passé sur le parc municipal avec la Ligue de Protection des Oiseaux permettent de disposer d’une base d’inventaires très intéressante. Cependant certaines zones géographiques et espèces sont sous-inventoriées, il s’agit des milieux urbains et agricoles ainsi que des taxons suivants insectes, des poissons, et des reptiles, champignons. Mais d’autres taxons pourront être étudiés après compilations des données si elles sont jugées importantes et intéressantes par les naturalistes missionnés, comme par exemple les angiospermes en ville comme les orchidées, les gastéropodes, les mammifères « citadins ». Le choix des protocoles sera expliqué et soumis au comité de gestion en fonction des enjeux. La méthodologie s’appuiera sur les différents guides produits par l’OFB et le Museum National d’Histoire Naturelle en fonction des milieux. Ces inventaires pourront conduire à la recommandation de mise en œuvre d’inventaire d’Indice de Qualité Ecologique (IQE) et d’Indices de Potentialité Ecologique (IPE) sur certains espaces pour affiner ou amender le plan d’actions.</p> <p>Les inventaires seront conduits en priorité sur les propriétés publiques mais et sur les parcelles privées des propriétaires qui se seront manifestés, nous espérons que la démarche participative qui visera également les jardins des particuliers permettra la réalisation d’inventaires complémentaires et participatifs à l’avenir.</p> <p>L’ABC Communal de Mûrs-Érigné reprendra les inventaires et enjeux des zones naturelles auxquels seront adjoints de nouveaux inventaires sur les milieux urbains et agricoles des coteaux (les plaines pâturées étant pour la plupart en zone Natura 2000 et ZNIEFF). Ce travail d’inventaire permettra de compléter/actualiser les cartes d’habitat et espèces à enjeux pour la production d’un document unique à l’échelle communale. Les enjeux de biodiversité du territoire croisé à l’occupation du sol ou des végétations seront définis et présentés de façon partagée et didactique. Ils devront permettre l’élaboration d’un plan d’actions et de gestion des milieux.</p> <p>La commune de Mûrs-Érigné entend s’engager auprès de ses partenaires et ses concitoyens à lutter contre la perte de biodiversité. Connaître son tissu vivant pour le respecter avec humilité et surtout et avant tout ne pas lui nuire est et sera notre ligne de conduite à tous. Nous nous engageons dans la réalisation d’un atlas de biodiversité pour transformer les intentions en actions en les fondant sur la connaissance mais aussi l’amour du vivant. Cet atlas viendra mettre en lumière la richesse de notre biodiversité et le travail de longue date de tous les experts, passionnés qui se sont penchés sur notre territoire.</p>

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

II.1.1 Description générale du projet

La mise en œuvre du projet a été en premier lieu chahutée par des changements politiques (élections anticipées en janvier 2022 – mise en place du nouveau conseil municipal), mais une fois les choses calées, les différentes étapes se sont bien déroulées. Malgré tout, la perte de temps du départ s'est ressentie sur le projet car le planning ne laissait que peu de place aux aléas (humains et climatiques). L'enthousiasme du public nous a conforté dans l'idée que le partenariat avec la LPO anjou était le bon pour l'ancrage territorial.

Préciser la mise en œuvre générale du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participant.es, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).

Si l'ABC a été réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.

II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Retour sur le déroulé des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).

II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Retour sur le déroulé des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

II.1.5 Communication

Tous les outils existants de la collectivité ont été mobilisés :

- site internet avec création d'une page dédiée*
- page facebook de la ville*
- compte officiel instagram de la ville+ relai sur le compte Plan Paysage de la ville*
- inscription sur infocale pour le relai presse*
- des communiqués de presse*
- compte linkedin pour relai auprès du réseau professionnel*
- des affiches et flyers grand public ont été créés, une communication mail à l'attention des enseignants et des flyers pour les scolaires ont été réalisés.*
- des documents en interne ont été produits soit pour les élus, soit pour les agents*

Ont été créés spécifiquement : un logo pour l'abc et une charte graphique pour annoncer les événements, ainsi qu'un compte signal avec les bénévoles locaux sous l'égide LPO.

Un document grand public sera produit en 2024 pour faire connaître le bilan de l'atlas.

Toutes les animations ont été relayées sur le programme de la LPO anjou et certaines animations ont été intégrées au programme des rendez-vous nature en anjou du département

II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
<i>Action N°1 Action préalable : composition d'une équipe pluridisciplinaire et constitution d'un vivier pour les inventaires participatifs</i>	10/2021	06/2022	<i>Partenariat avec un acteur associatif local répondant aux ambitions de la nouvelle municipalité et aux objectifs de la candidature Signature d'une convention Accueil d'un premier stagiaire en BTS GPN</i>		<i>Atteint</i>	<i>Poursuivre le partenariat avec cet acteur et maintenir et renforcer le partenariat avec les différentes écoles du territoire (Institut Agro, Universités, lycées agricoles, etc)</i>
<i>Action N°2 capitalisation des données et synthèse cartographique</i>	09/2022	12/2022	<i>Résultat N°2 La capitalisation des données a été complexe mais réalisée</i>	<i>Complexité nécessitant l'expertise externe. La synthèse cartographique nécessite des compétences qui étaient présente en début d'étude mais la personne a quitté la structure</i>	<i>Partiellement atteint (capitalisation des données atteinte, cartographies générales atteintes, synthèse des enjeux et cartographie des habitats non atteintes)</i>	<i>En attente de carhab pour disposer d'un outils visuel venant confirmé les constats de terrain sur les enjeux</i>
<i>Action N°3 développer les savoirs (inventaires standardisé, ciblés et inventaires participatifs, communiquer et sensibiliser</i>	09/2022/	11/2023	<i>Résultat N°3 Mise en place de la participation communale à Propage sur 5 sites, mobilisation d'un groupe de bénévoles sur le suivi d'une</i>	<i>Temps de mobilisation, d'animation sous-estimé, très chronophage et surtout en horaires atypiques (week-end, soirées)</i>	<i>Atteint à conforter</i>	<i>Poursuivre et conforter le groupe de bénévoles</i>

			<p>héronnière et d'un POP reptile. Collecte de données bénévoles en hausse notamment sur les papillons de jour. Couverture de la commune pour les données terrain</p>			
<p>Action N°4 développer les savoir-faire (communiquer, sensibiliser et faire ensemble)</p>	09/2022	12/2023	<p>Réalisations concrètes : montage et pose de 4 nichoirs, création et pose de tunnels à hérissons pour le programme de suivi, formation de 9 enseignantes à l'école du dehors et pratique régulière. Sollicitation des citoyens sur des espèces rencontrées, blessées, ou demande d'info sur espèces. Mise en œuvre de réflexes chez les collègues sur l'attention portée à la biodiversité dans le cadre de leurs missions</p>	<p>Demande un temps d'animation et une présence de terrain et une veille sur les réseaux sociaux locaux qui nécessitent un volume de temps non négligeable et une disponibilité constante</p>	<p>Atteint à conforter</p>	<p>Poursuite dans le plan d'actions de création d'outils, de formations, d'ateliers</p>
<p>Action N°5 pérenniser l'action</p>	09/2023	-	<p>Plan pluri-annuel d'actions, passerelles entre acteurs, services et projets. Intégration du groupe de travail de l'ABCi communal pour témoignage, partenariats divers avec structures éducatives et de recherche, participation à des tables rondes sur le thème de la</p>	<p>Sujet qui a la fois prend de l'ampleur dans les politiques communales mais qui se heurte en même temps à de fortes tensions, résistances de la part des citoyens, acteurs économiques et parfois politiques et techniques.</p>	<p>En cours de rédaction pour le plan d'actions mais premières actions inscrites au budget 2024 Atteint.</p>	<p>Mise en œuvre du plan d'actions sur 2 ans pour entrer dans une vraie stratégie biodiversité post 2026.</p>

			<i>biodiversité, du paysage</i>			
<i>Action N°6 évaluer</i>	<i>06/2023</i>	<i>12/2023</i>	<i>Mesure de la satisfaction des citoyens par la participation aux actions et retours. Nombre de données collectées, effort de participation.</i>	<i>La mobilisation citoyenne s'est effectuée très largement sur les animations et ateliers mais pas sur les inventaires participatifs qui nécessitent un accompagnement. Le nombre de projets structurants engagés ne permet pas toujours aux élus de participer pleinement aux actions, surtout en cas d'élus encore en activité comme c'est le cas actuellement.</i>		

II.2 Perspectives post-ABC

La collectivité rédige un plan d'action dont la trame est fournie en annexe. Elle compte poursuivre son travail sur les espaces naturels sensibles et accentuer le travail sur la nature en ville. Un souhait de contribuer à la politique de mise en protection forte de certains espaces a été exprimé. Une volonté de créer un partenariat avec le monde agricole est affirmé, notamment en lien avec la politique alimentation et eau de la ville. La thématique de la santé est également engagée avec un travail engagé avec la politique enfance jeunesse et urbanisme. Le projet apporte du lien pour conforter la transversalité des projets.

II.3 Autoévaluation

Préciser si des indicateurs d'évaluation du projet ont été élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement				
	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.		
x	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.		
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints		
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds				
x	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.		
	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).		
		<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Sous-dépense</td> <td style="width: 50%;">Dépense excédentaire</td> </tr> </table>	Sous-dépense	Dépense excédentaire
Sous-dépense	Dépense excédentaire			
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).		
		<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Sous-dépense</td> <td style="width: 50%;">Dépense excédentaire</td> </tr> </table>	Sous-dépense	Dépense excédentaire
Sous-dépense	Dépense excédentaire			
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée				
	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.		
x	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.		
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.		
JUSTIFICATION				

III. Livrables produits

Préciser la liste des livrables produits dans le cadre du projet, leur accessibilité, modalités de diffusion et le public cible.

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Plaquettes d'animation par trimestre	plaquettes	En annexe	Site internet de la ville et distribution papier ciblée, distribution mail	Grand public

Informations et inventaire nids d'hirondelle	Flyer et articles gogane	En annexe	Porte à porte et site internet, mailing ciblé, journal municipal	Grand public
En cours : abc synthèse	document	En cours	Externe	Grand public
Propage	affiche	En anexe	interne	Services internes
Rapport technique avec listes espèces, cartographie	documents	En cours de mise en page	interne	OFB

IV. Annexes